Amicale Alréenne de Tarot

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DU LUNDI 5 OCTOBRE 2026 EN SALLE TY SAN STEN (SAINT GOUSTAN)

Les adhérents de l'amicale Alréenne de Tarot se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur la convocation qui leur a été adressée pour délibérer et voter selon l'ordre du jour. Selon la feuille de présence étaient présents tant en leur nom que mandataire 19 adhérents (dont 3 représentés). La séance a débuté à 18h40 le quorum atteint. (minimum 55 inscrits / 3 = 19).

Selon l'ordre du jour :

1) Ouverture de la session par le Président de l'association

Le Président rappelle l'esprit de convivialité nécessaire dans l'association mais aussi dans les tournois.

2) Approbation du rapport d'activités (annexe I)

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.

L'Assemblée Générale soulève 2 points d attention sur les manifestations : une trop grande disparité d'organisation et de prestation entre la Galette du lundi et celle du jeudi ; une très faible participation a l'Auberge Espagnole, sans en définir la raison.

3) Approbation des comptes (annexe II)

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance des documents comptables approuve a l'unanimité les comptes de l'association pour l'exercice 2025/2026.

Les points suivants ont été évoqués : des frais de tenue de compte retenus depuis 1 an. (3 euros/mois) ; pas de nécessité de demander une subvention ; un solde des comptes largement positif.

4) Présentation du budget prévisionnel

Les dépenses suivantes ont été retenues dans le budget prévisionnel, bien que non clairement chiffrées :

- Améliorer les prestations pour les pauses des lundis et jeudis
- Améliorer la qualité des lots pour les tournois et les tombolas à partir d'une augmentation de la redistribution des gains
- Organiser une sortie supplémentaire aux 3 manifestations habituelles tout en gardant une participation individuelle
- Renouveler les jeux de cartes
- Acheter un compteur horaire pour les tournois et des mélangeurs de cartes.

5) Montant de la cotisation annuelle

L'Assemblée Générale connaissant l'état financier de l'association approuve a l'unanimité le maintien de la cotisation annuelle à 20 euros pour l'exercice 2026/2027.

Il est demandé de veiller à fournir un reçu pour tout règlement en espèces de la cotisation.

Le Président souhaite que les adhérents soient dotés d une carte de membre donnant droit à des tarifs groupés négociés auprès des commerces locaux.

6) Vote pour la reconduction des tournois

L'Assemblée Générale approuve l'organisation de 3 tournois pour l'exercice 2026/2027.

L'Assemblée Générale demande que l'association s'inscrive dans une démarche caritative et locale. Le versement de la recette d'un des 3 tournois a reçu l'assentiment du plus grand nombre.

7) Vote pour le maintien ou une adaptation des horaires du lundi

L'Assemblée Générale demande le changement d'horaire suivant des séances du lundi : 19h30 à 21h00 jeu ; 21 h à 21h15 pause ; 21h15 à 22h30 jeu. Mise aux voix la résolution obtient 15 pour, 1 abstention, 3 contre.

8) Vote pour la reconduction du « challenge du lundi »

L'Assemblée Générale approuve le principe d'un classement étendu sur toute l'année avec une proclamation des résultats toutes les 6 à 8 semaines. Une personne pour s'en occuper est recherchée.

9) Gestion courante (sans vote)

- Etienne Le Masson renouvèlera en nombre les jeux de cartes dont la qualité est critiquée
- Aucune règle n a été définie pour un jeu à 4 avec 5 joueurs

10) Questions diverses

La Mairie nous a sollicité pour venir assister a l'Assemblée Générale. Le Président explique qu'il n'a pas donné d'emblée de suite favorable sans connaitre le cadre et les objectifs de cette visite. Si une telle visite devait avoir lieu, les adhérents seraient informés au préalable.

La question a été posée sur l'autorisation de servir de la bière et du vin à la pause les lundis et jeudis. Selon la réglementation, classé en tant que bar permanent réservé aux seuls adhérents, il est tout à fait possible de servir des boissons de groupe 3 sans autorisation ni déclaration.

Vu le nombre de postes d'administrateurs vacants, il est demandé de faire un plus large appel à candidatures et de mieux formaliser le renouvellement des postes par tiers à la prochaine Assemblée Générale.

11) Election des membres du Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale valide à l'unanimité la composition suivante à 6 membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2026/2027 :

- Patrick Sicallac

- Patricia Lescop
- Marcelle Le Strat
- Jean Yves Adoué
- Etienne Le Masson
- Jean loup Michel

12) Par les membres du Conseil d'Administration, élection du Bureau

Le Conseil d'Administration valide à l unanimité la composition suivante du Bureau pour l'exercice 2026/2027. Cette résolution fait l objet d une déclaration en Préfecture.

- Président : Patrick Sicallac
- Vice Président : Jean Yves Adoué
- Secrétaire : Jean Loup Michel
- Trésorière : Patricia Lescop

En clôture de séance, le Président arrête au lundi 19 octobre à 14h au Loko (anc gare d'Auray) une réunion du Conseil d'Administration pour travailler sur les conclusions de cette Assemblée Générale et préparer le prochain tournoi.

Date et signature, le président Patrick SICALLAC

15/10/26

Date et signature, le secrétaire Jean loup MICHEL

le 16.10.2026